

6 mars 2020

La lettre des PLP d'Aquitaine n° 50



MUTATION INTRA-ACADEMIQUE 2020

Vous voulez changer de poste ou vous êtes dans l'obligation de participer au mouvement intra, n'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner. Attention, les organisations syndicales ne siègeront plus en CAPA mais nos commissaires paritaires peuvent vous aider dans vos

démarches et en particulier sur la stratégie à tenir dans vos vœux avec les nouvelles lignes directrices de gestion. A cette fin, une journée spéciale est organisée le mercredi 18 mars à la section académique, 33 bis rue de Carros à Bordeaux. Vous pouvez aussi contacter vos sections départementale si vous ne pouvez vous déplacer sur Bordeaux.

[Le Calendrier et Inscription à la journée.](#)



Classe exceptionnelle 2020 : c'est parti !

Vous êtes à la HC échelon 3 et vous avez 8 années de mission spécifique, alors vous pouvez prétendre à la classe exceptionnelle vivier 1. ATTENTION pour ce vivier il faut candidater entre le 03 mars et le 23 mars.

[La procédure et la fiche de suivi](#)



Insertion des lycéens professionnels : le diplôme reste déterminant

Dans une note récente, la Direction de l'évaluation a publié des statistiques éclairantes sur l'insertion des bacheliers professionnels. Que peut-on en retenir ?

[L'article](#)

Les langues vivantes dans la réforme de la voie professionnelle.

Souvent les collègues de langues ne se retrouvent pas dans la réforme de la voie professionnelle. Dans l'article ci-dessous vous retrouverez les textes qui permettent d'intégrer les langues vivantes à un projet innovant en co-intervention, à l'accompagnement personnalisé ou au chef d'oeuvre.

[L'article](#)

Le CAP en 1, 2 ou 3 ans : la circulaire est parue

Le bulletin officiel fixant les modalités de la mise en oeuvre du CAP en 1, 2 ou 3 ans est paru.

[L'article](#)

Évaluations des enseignements généraux du bac pro : qu'est-ce-qui change ?

Le projet d'arrêté des épreuves de bac pro crée de nouvelles définitions d'épreuves d'enseignement général en lien avec les nouveaux programmes. Quels sont les grands changements ?

[L'article](#)

Fin du Diplôme Intermédiaire, un allègement très attendu

Comme annoncé dans le communiqué de presse du SE-Unsa, le DI sera supprimé dès la session de juin 2021. À la place, les candidats pourront recevoir une attestation délivrée en fin de première bac pro. Quelles seraient les modalités d'attribution de cette attestation, au vu du projet présenté aux organisations syndicales le 28 février ?

[L'article](#)

Chef d'oeuvre en bac pro : quelles modalités d'évaluations

Dès la rentrée prochaine, le chef d'oeuvre sera mis en place dans les classes de Première bac pro. Si le principe de l'évaluation reprend les grandes lignes de celle du CAP, il ne s'agira pas d'un copié/collé. Quelles spécificités peut-on attendre ?

[L'article](#)



Les carnivals de la honte

Les carnivals sont historiquement des moments festifs où les puissants sont moqués. Aujourd'hui en Europe, certains défilés véhiculent des stéréotypes et des imageries racistes, antisémites et homophobes.

[L'article](#)



Adhésion découverte

Du **10 mars au 10 mai** vous pouvez découvrir le SE-UNSA à tarif réduit. 80 € pour les titulaires et 60 € pour les contractuels. Cette adhésion vous permet d'accéder à tous nos services jusqu'au 31 août 2020 comme par exemple le suivi pour les promotions et les mutations. Avec cette offre vous accédez aussi à son Comité

d'Entreprise.

[Adhérer au SE-Unsa](#)

Les responsables académiques du SE-Unsa

Evelyne
FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA, au
CHSCTA

Collège Les Lesques à
LESPARRE

Catherine AMBEAU
Elue à la CAPA et CAPN
des PLP
Responsable Académique
"Entrant.e.s dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à
PESSAC

Laurent LAPEYRE
Responsable académique
PLP
Elu au CTA
Elu à la CAPA des PLP

L.P. J de Romas
NERAC

Fouzia ZNOUBA
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

Yamina AZZOUG
Elue à la CAPA des
PLP

SEP du LPO A. Dussolier à
NONTRON

Bruno CADORÉ
Responsable des Non-
Titulaires

L.P. Les Iris à
LORMONT

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur sections.se-uns.org/bordeaux et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,
envoyez un mail à ac-bordeaux@se-uns.org.*